

GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Nombre de Conseillers :

en exercice :	96
titulaires présents :	75
suppléants :	3
pouvoirs :	14
excusés :	4
votants :	92
* voix pour :	90
* voix contre:	
* abstentions :	2

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE GRAND COGNAC

—
SEANCE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017
—

Aujourd'hui, jeudi 21 décembre 2017, à 18 heures, en vertu de la convocation du vendredi 15 décembre 2017, les membres du conseil de Grand Cognac se sont réunis salle polyvalente, chemin du Grand Marais à Gensac-la-Pallue (16130), sous la présidence de Monsieur Jérôme SOURISSEAU, président.

ETAIENT PRESENTS**Titulaires**

Mmes Marilyne AGOSTINHO FERREIRA - Pascale BELLE – MM. Pierre BERTON – Pierre-Yves BRIAND – Rémy BRIAULT – Romuald CARRY – David CHAGNEAU – Alain CHOLLET – Simon CLAVURIER – Jean-Christophe COR – Christian DECOODT – Jean-Jacques DELAGE – Michel DESAFIT – Mme Nicole DESCHAMPHAMLAERE – MM. Martial DESPORT – Guy DEWEVRE – Christian DUFRONT – Mme Elisabeth DUMONT – MM. Bernard DUPONT – Gérard FAURIE – Richard FERCHAUD - Gérard GAYOUX – Philippe GESSE – Mme Christel GOMBAUD – MM. Michel GOURINCHAS - Jean GRAVERAUD – Mme Marie-Christine GRIGNON – MM. Claude GUINET – Jean-François HEROUARD – Mmes Chantal HILLAIRET – Marianne JEANDIDIER – MM. Christian JOBIT – Gérard JOUANNET – Mme Danielle JOURZAC – MM. Lilian JOUSSON – Mehdi KALAI – Jean-Marc LACOMBE – Mme Nathalie LACROIX – MM. Eric LAMBERT – Bertrand LAURENT – Mmes Colette LAURICHESSE – Michelle LE FLOCH – MM. Eric LIAUD – Bernard MARCEAU – Mme Véronique MARENDAT – MM. Annick-Franck MARTAUD – Pascal MARTIN – Mme Monique MARTINOT – MM. Bernard MAUZE – Dominique MERCIER – Christian MEUNIER – Mme Chantal NADEAU – MM. Philippe NIFENECKER – Jean-Marie NOUVEAU – Mme Catherine PARENT – M. Francis PAUMERO – Mme Dominique PETIT – M. Bernard PISSOT – Mme Annie-Claude POIRAT – MM. Bernard POPELARD – François RABY – François RAUD – Mme Emilie RICHAUD – MM. Alain RIFFAUD – Jean-Philippe ROY – Mme Nicole ROY – MM. Jérôme ROYER – Patrick SEDLACEK – Jean-Claude TESSENDIER – Olivier TOUBOUL - Mme Hélène TOURNADRE – MM. Jean-François VALEGEAS – Mickaël VILLEGGER – Jean-Paul ZUCCHI.

Suppléants

M. Pascal VINSONNEAU (suppléant de M. Sébastien BRETAUD) – M. Christian MATIGNON (suppléant de M. Michel FOUGERE) - Mme Dominique VERAL-BOISFERON (suppléante de Mme Laurence GIRARD).

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

M. Noël BELLIOU (donne pouvoir à Mme Emilie RICHAUD) - M. Xavier DAUDIN (donne pouvoir à M. Eric LAMBERT) – Mme Stéphanie FRITZ (donne pouvoir à Mme Danielle JOURZAC) - M. Didier GOIS (donne pouvoir à M. Alain RIFFAUD) – M. Claude GUIARD (donne pouvoir à Mme Chantal HILLAIRET) - Mme Stéphanie HIBON-MINET (donne pouvoir à M. Christian DUFRONT) – M. Patrick LAFARGE (donne pouvoir à M. Bertrand LAURENT) – M. Jean-Louis LEVESQUE (donne pouvoir à M. Mickaël VILLEGGER) – Mme Françoise MANDEAU (donne pouvoir à M. Romuald CARRY) – Mme Anne-Marie MICHENAUD (donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS) – M. Christophe ROY (donne pouvoir à M. François RABY) - M. Dominique SOUCHAUD (donne pouvoir à M. Jean-Claude TESSENDIER) - Mme Nadia VARLEZ (donne pouvoir à M. Francis PAUMERO) – Mme Marie-Jeanne VIAN (donne pouvoir à M. Jean GRAVERAUD).

EXCUSES

MM. Jacques DESLIAS – Georges DEVIGE – M. Michel LALANNE – Mme Isabelle LASSALLE.

Mme Dominique VERAL-BOISFERON est nommée secrétaire de séance.

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS)
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - ANNEE 2016**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1411-3 sur le rapport annuel du délégataire, L.2224-5 sur le RPQS, L.1413-1 sur la commission consultative des services publics locaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 16 octobre 2017 ;

Vu l'avis favorable de la commission Grand cycle de l'eau réunie le 27 novembre 2017

Vu le RPQS 2016 joint en annexe pour les services d'assainissement non collectif suivants : SIEAAC, SIAEPA de Salles d'Angles, Smer de Segonzac, Communauté de Communes de Jarnac, Bréville, Louzac Saint André, Saint Sulpice de Cognac, Javrezac, Cherves Richemont, Boutiers Saint Trojan, Mesnac, Saint Laurent de Cognac ;

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 30 novembre 2017.

Considérant ce qui suit :

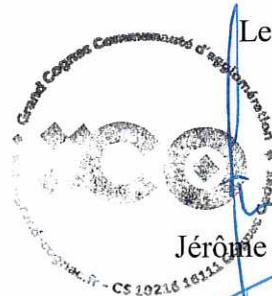
Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré par 90 voix Pour et 2 Abstention :

- APPROUVENT le RPQS d'assainissement non collectif pour l'exercice 2016 ;
- AUTORISENT le président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Jérôme SOURISSEAU

Le Président certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmis au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.
(art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)